SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE
Et YMCM

Newsletter

N°6

15 JUIN 2022

LES EDITOS
H. ESCOJIDO/ A. VIVALDI

LA PESTE MARSEILLAISE
Martine UGLIONE-CEAS (Episode 03)

L'ASSEMBLEE GENERALE
La REDACTION

COTE PANNES
Bernard CEAS

LES JOP-2024
François JALINOT

LE CALENDRIER REGATES
Chantal BENIGNI

DECISIONS DU CD
Jérôme CORTI

Paul SIGNAC : LE RETOUR
Bernard CEAS

Florence ARTHAUD
La REDACTION

LA SNIM 2022
La REDACTION

ANIMATIONS : CA REPART
La REDACTION Avec Marc BEAUMONT

LES BENEVOLES SNM
La REDACTION

NOUVELLES DU CIM
Frédéric BERTHOZ

LA NAUTIQUE AUX COULEURS DE « SVR LAZARTIGUE »
La REDACTION

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

SOMMAIRE DU N°06 Juin 2022

LES EDITORIAUX
H. ESCOJIDO/ C. VIVALDI ----------Pages 03 et 04

COTE PANNES
Bernard CEAS---------- Pages 05 à 06

CALENDRIER DES REGATES
Chantal BENIGNI ---------- Page 07

ANIMATION, CA S'ANIME !
La Rédaction, Marc BEAUMONT----------Page 08 à 10

LA PESTE (épisode 3 sur 3)
Martine UGLIONE-CEAS----------Pages 11 à 12

LES JOP-2024 ...
La REDACTION et F. JALINOT ----------Pages 13 à 15

COMITE DIRECTEUR
Jérôme CORTI ----------Page 16

Paul SIGNAC : LE RETOUR
La Rédaction ----------Page 17 à 19

PORTRAIT : Florence ARTHAUD
La Rédaction ----------Page 20 et 21

LES BENEVOLES DE LA SNM
La Rédaction ---------- Pages 22 et 23

SNIM 2022
La Rédaction----------Pages 24 à 30

L'ASSEMBLEE GENERALE 2022
La Rédaction ---------- Pages 31 à 33

DES NOUVELLES DU CIM
Frédéric BERTHOZ ---------- Page 34 à 35

SVR LAZARTIGUE A LA NAUTIQUE
La REDACTION ---------- Page 36 à 38

LA NAUTIQUE NEWS LETTER EST UNE PRODUCTION DE LA SNM
Avec la collaboration du **YMC**

Directeur de publication :
Henri ESCOJIDO, Président de la SNM

Responsable de la Commission Communication :
Rédaction / Coordination
Bernard CEAS

Autres membres du Comité de Lecture :

Jérôme CORTI
Chantal BENIGNI
Jean François ISNARD
Pierre SATHAL
Martine UGLIONE-CEAS
André VIVALDI (YMCM)

Correctrice :
Anne GHIO

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

LES EDITOS...

Henri ESCOJIDO

Chères amies, chers amis,

L'encre de l'édition 2022 de notre Revue est à peine sèche et, en espérant que vous ayez pris le temps de la lire, nous vous proposons la sixième parution de la Newsletter.
La communication nous permet de partager un sentiment d'appartenance à un ensemble de valeurs, d'expériences et de projets communs. La Rédaction et tous les contributeurs aux différentes parutions doivent être remerciés chaleureusement.

La Nautique célèbre ses 135 ans cette année et nous fêterons cela ensemble le samedi 25 juin prochain. La SNIM a retrouvé ses marques habituelles et son haut niveau. Le vent manquait à l'appel le vendredi, les comités, le jury et tous les organisateurs ont fait preuve d'une grande réactivité, les coureurs ont été satisfaits, tout particulièrement les vainqueurs.

Nous avons accueilli les 8 et 9 mai les équipages de la Société Nautique de Saint TROPEZ. Dans le sillage de Paul Signac, ils ont repris le périple du bateau Olympia au départ de Sète, 130 ans plus tard. Le peintre a couru une régate organisée par la SNM le 24 avril 1892 avant de faire route vers Saint Tropez via Toulon, Le Lavandou et Port Cros. Ceux d'entre vous qui s'en souviennent ont eu la chance de voir naviguer ce magnifique cotre !

J'ai partagé avec notre comité directeur et le Président Pierre Roinson le projet de jumeler nos deux Clubs plus que centenaires et tous deux alliés au Yacht Club de France.

La Calanques Classique, Guérir en mer et la Quadra solo sont prévues au programme de l'été, nos coureurs révisent leur manuel de tactiques et stratégies et porteront fièrement nos couleurs.
Je remercie tous nos bénévoles, nos permanents et les membres du comité directeur qui œuvrent collectivement pour la Nautique.
A celles et ceux d'entre vous qui croiseront cet été, je souhaite par avance de merveilleuses journées de navigation, de calmes soirées au mouillage et de belles histoires à raconter au retour. N'hésitez pas à arborer le guidon du Club en version récente partout où vous vous rendrez.

André VIVALDI
Président du Yachting Motor Club

Chers amies et amis,
Je suis très honoré de rédiger cet édito qui montre que le Yacht Motor Club de Marseille est pleinement intégré dans notre Délégation de Service Public.

Je remercie Henri ESCOJIDO, Président de la SNM et Bernard CEAS Responsable de la communication, de m'avoir donné l'occasion d'écrire ces quelques lignes.

Comme l'a dit Henri, nous avons des valeurs en commun et la même passion : la mer, notre mer qui nous fait oublier les tracas de la vie, chaque fois que nous partageons un moment avec elle.

Le Yacht Motor Club de Marseille fêtera ses 90 ans en 2024. Oui, nous sommes des « jeunots » par rapport aux 135 ans de la Nautique.

Fort de ses 110 sociétaires, les objectifs du YMCM sont d'encourager les sports nautiques, même s'il n'y a pas beaucoup de « voileux » et de favoriser le développement de la plaisance dans le respect de l'environnement.

Le souci que je partage avec notre Comité Directeur est d'apporter à nos membres la convivialité qu'ils attendent, des manifestations qui sont de grands moments de partage, des informations, de la sensibilisation, voire de la formation sur des thèmes tels que : la sécurité à bord, la sécurité en mer, les risques d'incendie, sans oublier la pêche, la plongée et bien évidemment l'environnement et la biodiversité marine.

Nous avons l'habitude d'ouvrir la saison en Juin par une Auberge Espagnole... Elle nous a manqué pendant ces années de COVID. Souhaitons que cette pandémie soit à jamais derrière nous.

La saison s'annonce sous les meilleurs auspices et sera propice à de grands moments de plaisirs partagés.

A tous mes amis du YMCM et de la NAUTIQUE, je souhaite un très bel été en mer fait de moments et de rencontres. Je souhaite aussi un très joyeux anniversaire à la Nautique.

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

DU COTE DES PANNES....

Bernard CEAS

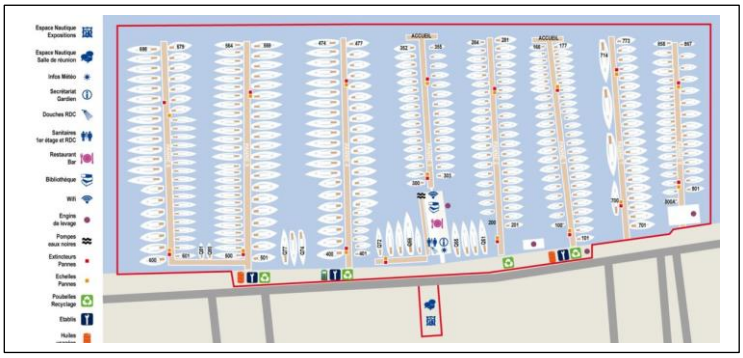

Bonne initiative de notre Comité Directeur, sur proposition de son Président Henri ESCOJIDO, désormais, les délégués de pannes sont reçus régulièrement pour faire remonter les propositions, critiques (positives) et desiderata des sociétaires, pour chaque panne (toutes les pannes n'ayant pas forcément les mêmes besoins, certaines peuvent avoir des problèmes spécifiques à traiter, accès, signalétique...).

Ces moments d'écoute et de convivialité sont propices à échanger, proposer, résoudre... des améliorations souhaitées, même si certaines s'avèrent fantaisistes ou impossibles d'un point de vue financier raisonnable.
Cet article n'a bien évidemment pas vertu à remplacer le procès-verbal qui a constaté ces échanges et qui a été diffusé aux responsables de pannes. Il a pour but de faire une synthèse globale de l'évolution de nos équipements et de l'état d'esprit des membres de notre Club, sociétaires, supporters, bénévoles...

Certains équipements demandés et présentant un intérêt pourtant évident (comme des manches à eau, sur enrouleur, à quai), n'ont pu être retenus du fait de leur coût important, en revanche leur mutualisation entre plusieurs sociétaires, avec l'aide éventuelle de la Commission Travaux, pourrait être une opportunité intéressante. (Voir une installation type, panne 5, entre les postes 512 et 514).

Exemple de système de manche à eau, personnalisé poste 512/514

L'installation d'une machine à glaçons est une idée à retenir. Elle demande une réflexion sérieuse quant à son lieu d'installation, son entretien et son usage, son hygiène, les risques éventuels d'intrusion qu'elle pourrait induire...

La signalétique (quai d'accueil, N° des pannes, tableau d'information, repérage nocturne du quai d'accueil...) sont des améliorations qui ont été retenues et que les sociétaires pourront ou peuvent déjà apprécier. L'entretien et la réparation des sanitaires sont une préoccupation constante des dirigeants de la SNM. Elle ne pourra cependant se passer du civisme de chaque sociétaire, *« pour laisser ces endroits encore plus propres que l'état dans lequel.... ».*

Le restaurant a bénéficié de nombreux avis satisfaits (cuisine, service...) et de quelques menues critiques qui ont été transmises (convivialité de la partie club à conserver).

Pour une bonne gestion du plan d'eau et la gestion des places en passagers, il est rappelé à tous de bien signaler l'absence programmée des bateaux au-delà de 72 h, afin que l'accueil SNM puisse en disposer et satisfaire les demandes de plaisanciers de passage... Cette activité locative est l'un de nos engagements vis-à-vis de la DSP.

Concernant enfin la sécurité des bateaux, le sien et celui des autres, il est rappelé que le secrétariat a bien évidemment les coordonnées de chaque propriétaire/sociétaire, en cas d'urgence. Il est cependant rappelé que ce dernier ne peut être dépositaire légalement de 600 trousseaux de clefs en cas de problème... Chacun devra donc être en mesure de joindre, en cas d'absence, d'empêchement ou d'éloignement, une personne de confiance localement, détentrice des clefs du bateau, pour faire face à un besoin urgent de sécurité et réagir dans les meilleurs délais.

Merci à tous.

Installation des supports pour protéger nos semi rigides hors d'eau, panne 5

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

CALENDRIER REGATES SNM 2022

SNIM 14/18 Avril

CALANQUES CLASSIQUE 17/19 Juin

GUERIR EN MER 01/03 Juillet

QUADRASOLO DUO 19/26 Août

BATI CUP 10/11 Septembre

VIRE-VIRE 02 Octobre

CHALLENCE FLORENCE ARTHAUD 26 au 27 Novembre

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

CA S'ANIME A NOUVEAU !...

La REDACTION avec Marc BEAUMONT

<u>10 MARS 2022</u> : Les lits de réanimation se libèrent (on espère que cela va durer), le carnet de rendez-vous de l'équipe ANIMATIONS se remplit !

Dans la grande tradition des APEROS NAUTIQUES, Marc et son équipe avaient fait les choses en grand, avec la programmation d'une conférence de Christopher PRATT, concernant ses deux récentes régates transatlantiques, le RORC (Equipage sur LADY FIRST III) et la TRANSAT JACQUES VABRE (Duo sur CHARRAL).

Deux courses très différentes, du confort en équipage sur LADY FIRST, au confort spartiate d'une formule un des mers comme CHARRAL. L'exposé a ravi de nombreux sociétaires, venus renouer avec la tradition conviviale de ces soirées de club.

Pierre QUIROGA, également présent à cette soirée, est venu ensuite exposer en quelques minutes sa propre expérience 2021 en régates, avec un retour sur sa magistrale première place dans la Solitaire du FIGARO (Skipper MACIF 2019), du Golfe de Gascogne en passant par la Manche, jusqu'à virer le célèbre FASTNET.

Nos jeunes espoirs et l'ensemble du Pôle Course de la SNM ont été également mis à l'honneur, puisque les Minots de la Nautique, remportent pour la deuxième année consécutive le championnat IRC 3 UNCL Méditerranée en équipage.

Un public nombreux et attentif dans l'attente de l'apéro

<u>21 AVRIL 2022</u> :

Un Apéro Nautique de retour dans les locaux du restaurant. Certains sociétaires ont failli se faire piéger à cause du décalage de cette soirée au troisième jeudi du mois pour cause de SNIM....

Très belle soirée, où Marc et son équipe avaient convié Julien LACOMBE, pour un exposé sur la récente et brillante TRANSQUADRA de BIDIBULLE et HATHOR V. Le skipper de BIDIBULLE, qui termine premier de la flotte méditerranéenne, nous a fait vivre avec une véritable verve de conteur provençal, une transat supposée « des alizés », avec couleurs grenadine et senteurs vanille, qui s'est rapidement transformée en guerre contre des éléments météorologiques imprévus ou minorés qui envoyèrent bon nombre de bateaux de la flotte plusieurs fois au tapis, dans une ambiance « Atlantique Nord ».
Les quelques pseudo touristes qui avaient embouqué la route Sud ont d'ailleurs subi le même sort. La performance en moins, qui a récompensé les équipages de la route Nord...

Bon nombre des bénévoles de la récente SNIM se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet. Françoise et son équipe avaient là aussi été à la hauteur de leur réputation et la soirée s'est prolongée à refaire la transat et le monde....

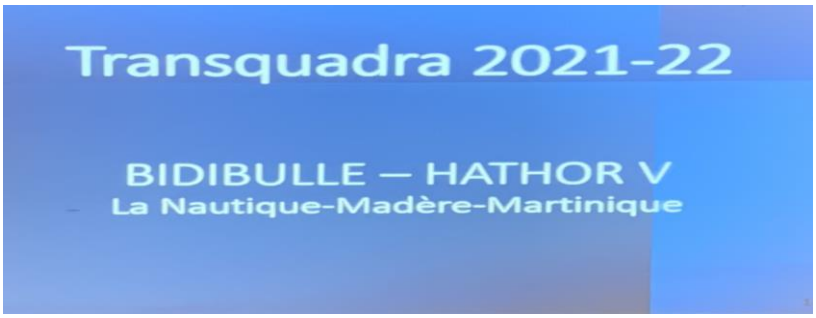

Les conférences s'enchainent avec le Jeudi 12 Mai celle sur les JOP 2022 en salle de bibliothèque, animée par Cédric DUFOIX.
Les expositions se succèdent à l'Espace Nautique. Après l'expo Aude SILVE et Yann LETESTU qui a clos 2021, l'exposition de Isabelle R s'est déroulée du 04 au 16 Mai.

LA « PESTE MARSEILLAISE » 1720-1722 (SUITE)

Martine UGLIONE-CEAS

RESUME de début d'article (paru dans les NEWSLETTER N°4 et 5))

Jean Baptiste CHABAUD et son vaisseau viennent de rentrer à Marseille de retour du Moyen-Orient. La peste est à bord. L'équipage est en quarantaine à Pomègues puis sur l'île JARRE. Le capitaine est incarcéré dans la prison de l'île d'IF. Le procureur du Roi mène l'enquête, pour qu'un procès ait lieu et que les responsables soient punis....

EPISODE N°3 : LE PROCES ET LE DENOUEMENT

Le procureur du roi, le lieutenant de l'Amirauté et le premier commis au greffe, recherchent activement un huissier dans la cité phocéenne mourante, pour débuter un procès voulu par le régent. Maître Lazare DROGUE est alors commis pour enquêter à Jarre, sur plainte du procureur du roi, Basile GAUDEMAR. Jean Baptiste CHABAUD est en cellule sur l'île d'If, mais Jean Baptiste ESTELLE l'armateur principal et les intendants du Bureau de Santé sont également suspects. Dix-sept témoins sont entendus sur Jarre, en quarantaine, avec la prudence que l'on imagine, cependant un huissier Jean VIENNOT en meure...

Il ressort que Jean Baptiste CHABAUD a suivi la quasi-totalité des conduites préconisées dans ses fonctions. L'arrêt à Livourne peut être motivé, même si l'on retient que les faits ont été minorés par le capitaine propriétaire du quart de la cargaison. Il aura surtout menti par omission sur ses arrêts au Brusc, pour ne pas accabler la responsabilité du principal actionnaire Jean Baptiste ESTELLE.

La sanction tombe : navire et marchandises devront être brûlés et coulés. S'en suit un dilemme pratique, pour transporter une quantité importante d'étoffes, réduites à des « estrasses » par mer, vent et soleil, à enfermer de nouveau dans des centaines de balles. Il faut ensuite brûler et couler le tout, mais l'on imagine que le feu et l'eau ne feront pas bon ménage, l'incendie du navire en feu risque d'être éteint, lors du

naufrage. On brûle d'abord la cargaison, puis on hale le vaisseau plus au large que l'on mouille par ses ancres « d'usage » et de « miséricorde ». Il coule enfin et se partage en deux, de part et d'autre de sa quille, comme il fut retrouvé en 1978.
Et l'équipage du navire bloqué sur Jarre ?! Il y restera encore jusqu'à fin décembre, dans la pluie, le froid et l'indifférence de tous. On tenta alors de lui imposer une nouvelle quarantaine à terre, après plus de quatre mois sur Jarre. Les membres d'équipage réclamèrent pour vivre le paiement de leurs salaires dus. Il fallut plaider, attendre, pour obtenir justice et réparation en 1728...

Et Jean Baptiste CHABAUD, leur capitaine ? Reclus, car présumé coupable, il réclame depuis 17 mois un procès pour statuer sur son sort et pouvoir s'expliquer. En Juillet 1723, le procès, qui sera en fait une « procédure criminelle », a lieu avec le concours de sept juges. Il se conclut en déclarant que :
« *...Nous, lieutenant général au Conseil, avons sur la plainte du procureur du roi, mis ledit CHATAUD hors de cause et de procès, au moyen de ce, il sera élargi des prisons et son écrou barré par notre greffier...* ». Il faudra alors attendre la décision confirmée par le jeune roi Louis XV, pour que l'accusé soit enfin libéré le 1er Septembre 1723.

Il rentre alors chez lui, retrouver ses enfants qu'il connait peu (ou pas). Sa femme est morte de la peste. L'acquéreur de sa maison, lui doit une part importante d'une transaction impayée. Un assureur lui doit encore le montant d'un sinistre de 1710. Les assureurs de 1720 lui doivent eux, le montant du sinistre du « Grand Saint Antoine », dont Jean Baptiste ESTELLE touchera lui, une partie, après maintes péripéties judiciaires... On perdra ensuite rapidement sa trace, comme celle de RIMBAUD ou de François VILLON. On l'aurait aperçu à Paris, plaidant sa cause auprès des conseillers du roi, puis vers Dijon, où il serait enterré, après une attaque foudroyante, dans le petit cimetière du Val de Suzon.
Toutes les grandes histoires gardent leur part d'inconnu et laissent un espace libre à notre imagination....

FIN DU TROISIEME ET DERNIER EPISODE

A lire :
De Michel GOURY, « Un homme, un navire, la PESTE DE 1720 » Ed Jeanne Laffitte, 2013 Aquarelles de Jean Marie GASSEND, d'où sont recueillis de nombreux éléments, de cette histoire ancienne.

De M CARRIERE, M CORDURIER, F REBUFFAT « MARSEILLE VILLE MORTE », Ed Jeanne Laffitte, 2013

JO PARIS 2024

François JALINOT

Comme nous l'évoquions déjà dans notre Revue Annuelle 2021, la Société Nautique de Marseille sera bien évidemment un partenaire très impliqué lors de ces prochains JO, dont la partie nautique se déroulera dans notre rade.

Divers clubs et associations locales seront également partie prenante, en fonction de leurs possibilités de stockage à terre, grutage, salles de réception ou de réunion et la Nautique prendra toutes les initiatives utiles pour mettre à disposition de ces équipes ses compétences d'organisateur de régates et d'évènements nautiques.
En ma qualité de responsable de notre Commission Communication, et avec Pierre SATHAL nous avons rencontré en Mars, Cédric DUFOIX, délégué sud du COJO pour ces JOP-2024. L'équipe d'organisation sera composée de trois personnes, dont Nicolas NOVARA correspondant voile du WORLD SAILING qui a déjà rejoint Cédric DUFOIX.

En amont des JOP-2024, les différentes fédérations s'installent déjà pour les entrainements sur deux premiers sites dédiés : le parking de l'YCPR et une base qui sera aménagée au Frioul devant le centre Léo LAGRANGE.

Le tour de table financier de la future base du ROUCAS (40 millions d'€, dont 15 par l'Etat, 6 le Département, 5 la Région, 10 par la VDM et 3 par l'EU) a pu être bouclé et les travaux ont commencé. La base sera livrée à 75% pour les TESTS EVENTS et totalement achevée avant le début des JO. Les athlètes seront logés en partie au NH Hôtel, à côté de la base, et à la villa Massalia pour les autres.
L'organisation envisage de proposer des « séances découverte » des épreuves pour les jeunes, par bateau. La Nautique pourrait tout à fait s'associer à cette opération, grâce notamment à la mise en œuvre de tels projets, financés par son nouveau fonds de dotation.
A noter également que le propre fonds de dotation JOP-2024 pourra aider des projets « Héritage des Jeux », dès lors que ces derniers s'inscrivent dans la politique RSE fortement mise en avant (insertion de la jeunesse, décarbonation des évènements, protection de l'environnement...).
Pendant toute la durée des jeux, une tribune montée en bordure de la base permettra d'accueillir les spectateurs, durant les épreuves et lors de la remise des médailles. Il faut rappeler que la Mairie a décidé l'abandon de l'immense tribune de 5000 places sur la Corniche Kennedy, pour des problèmes de coût, de nuisance pour les riverains et de sécurité.
La billetterie JOP-2024 proposera également des journées découvertes, avec accès à la base et aux 10 matchs de foot organisés dans le cadre des olympiades à l'Orange Vélodrome).

Soirée d'information du 12 Mai ....

L'information sur les JOP-2024 a été complétée à cette occasion par Cédric DUFOIX en salle de bibliothèque. Près de 15 000 athlètes avec 206 délégations vont se mesurer sur 32 sports olympiques, en présence de plus de 13 millions de spectateurs, 4 milliards de téléspectateurs, la moitié des terriens !
L'activité marseillaise sera plus raisonnable puisque la ville n'aura à gérer que deux activités, le foot et la voile qui ne sont pas des sports paralympiques...
Ces JO, à l'inverse des manifestations internationales récentes seront axés sur la parité stricte homme/femme, le respect de la nature et la pérennité des installations qui devront profiter aux habitants de la ville qui les accueille !

Les trois moments forts sont confirmés : Tests en Juillet 2023, arrivée de la flamme en Avril 24 et épreuves proprement dites en Juillet 24. Près de 330 athlètes sur la ville, pour 10 épreuves de voile, avec l'arrivée des foils sur les planches à voile et les multicoques mixtes Nacra 17 qui se mesureront sur 12 jours de compétition, devant près de 100 000 spectateurs attendus sur la rade sud.

La « Marina » du Roucas Blanc, sera le réceptacle de toute l'activité voile de ces JO. Son financement difficile a enfin pu être bouclé. La structure qui sera à priori cédée ensuite à la Mairie, devrait faire l'objet de différents appels d'offres pour son animation future.

Nos sociétaires ont déjà prouvé leur implication en s'inscrivant comme bénévoles sur le site de la FFV pour cette olympiade. Il est prévu de nombreuses manifestations à la Nautique, pour accueillir la flamme Olympique lors d'une grande parade, accompagner sur site invités, touristes, personnes défavorisées, selon des modalités restant à définir. Le fonds de dotation de la Nautique, en cours de création, pourra tout à fait intervenir financièrement sur ces projets bien en corrélation avec les idéaux du Club.

A suivre....

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

DECISIONS VOTEES EN COMITE DIRECTEUR DEPUIS LA PRECEDENTE NEWSLETTER

Jérôme CORTI

CD du 14 mars 2022 :

- Dans le cadre du projet de création d'un fonds de dotation, une réunion à destination des sociétaires a été organisée en visioconférence le 23 mars.
- Début des réunions communes avec le YMCM et le CNTL. Une nouvelle équipe est arrivée à la Métropole, plus exigeante concernant l'application du contrat. La future DSP aura un périmètre plus large, avec des groupes privés de plus en plus présents dans les appels d'offres. Il faut mettre en avant nos spécificités qui font vivre le plan d'eau, et communiquer auprès des élus. Ces réunions se poursuivront au rythme d'une fois par mois.
- Les délégués de panne ont été accueillis à l'issue du CD, faisant part des problèmes rencontrés sur le plan d'eau, des demandes d'amélioration mais aussi des points positifs. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques et questions à vos délégués, qui vous tiendront au courant des décisions prises.

CD du 04 avril 2022 :

- Le voilier Bella Dona est qualifié pour la Route du Rhum. Le CD vote à l'unanimité son intégration au pôle course.
- En préparation de l'AG du 28 avril 2022, le CD vote à l'unanimité l'organisation suivante : accueil des sociétaires en présentiel à l'espace nautique et en visioconférence sur Zoom. Vote uniquement par voie électronique sur Balotilo.

CD du 02 Mai 2022

Voir fin d'Article ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

Paul SIGNAC : LE RETOUR

Martine UGLIONE-CEAS, supporter

Paul Signac, comme d'autres peintres (Duffy...), était venu dans la cité phocéenne immortaliser le plan d'eau, la Bonne Mère, le pont transbordeur.

Ce peintre parisien né en 1863, installé à Montmartre est d'abord admirateur des Impressionnistes, Degas, Monet et Pissarro. Il commence à peindre avec Gauguin qui le met à la porte de son atelier avec ces mots : « On ne copie pas ici, monsieur. »...
Il évolue sur les conseils de Monet et devient néo impressionniste, puis pointilliste. Il influencera la génération suivante des Matisse et Derain, jouant ainsi un rôle décisif dans l'évolution du fauvisme. En 1892, il découvre Saint-Tropez, où il achètera cinq ans plus tard la Villa La Hune. Il est nommé peintre officiel de la Marine en 1915.

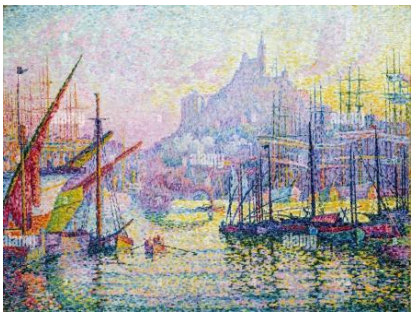

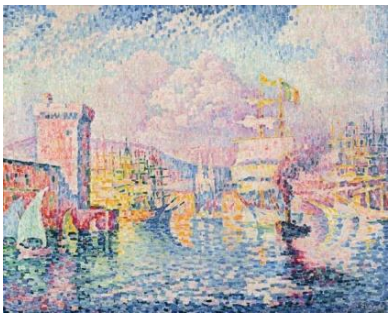

En 1929, il initie une série d'aquarelles des ports de France. Il en fait au moins deux par port, une pour lui, l'autre pour son mécène.

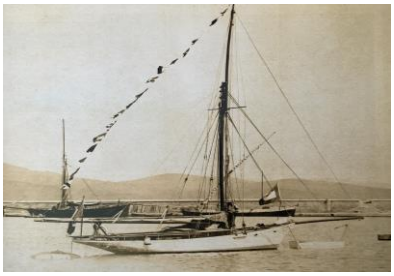

Attiré par la lumière méditerranéenne, il va quitter Paris après la mort de son ami Georges Seurat et flâner aux alentours de Sète avec son cotre aurique Olympia (ramené de Bretagne par la mer) avant de rejoindre par la côte Saint Tropez où il demeurera vingt ans. En avril 1892, il amarre Olympia aux quais de la Nautique et participe les 24 et 25 à l'une des régates de la SNM. Il se classe cinquième. Il va relâcher ensuite à Toulon « par un mistral continu et furibard ». Après Bénat, il mouille « Un pied d'ancre dans ce sale trou du Lavandou ». Le lendemain, il appareille « pour tenter d'attraper Saint Tropez », mais pris par « une furie de vent d'Est », se réfugie sous 3 ris à Port Cros « Qu'il ignorait complètement ». Il découvre une île fabuleuse et son microcosme, où tous les équipages en relâche jouent aux boules et « prennent l'apéritif chez le seul bistrot de l'endroit. Avec Mr Pascal qui était maire, curé au besoin, fossoyeur, agent sanitaire, épicier, marchand de tabac et de journaux, boulanger, postier.... ».

La croisière Sète-Saint Tropez se termine en mai 1892, pour une escale tropézienne qui va durer deux décennies. C'est ce périple que vient de fêter la Société Nautique de Saint-Tropez, en refaisant le trajet de Paul Signac, et s'arrêtant comme lui jadis au Vieux Port sur les pannes incontournables de la SNM. Le moment fut festif, convivial, plein de promesses pour des échanges nombreux et des projets communs entre les deux Sociétés, riches de traditions.

Une délégation du Comité Directeur de la Nautique était allé la veille à leur rencontre, tous pavillons dehors, pour accueillir comme il se doit les bateaux tropéziens, escortés jusqu'à leur emplacement réservé en panne 4, face au Pavillon Flottant. Le lendemain dimanche, une soirée leur était réservée au sein de ce même Pavillon, au son des guitares, avec un cocktail dinatoire de qualité, comme sait l'organiser le restaurant. Echange de bons mots, de Revues, de cadeaux et de promesse d'un jumelage dans l'année, opération déjà actée par les dirigeants marseillais et qui a reçu un retour enthousiaste de la part de nos amis tropéziens.

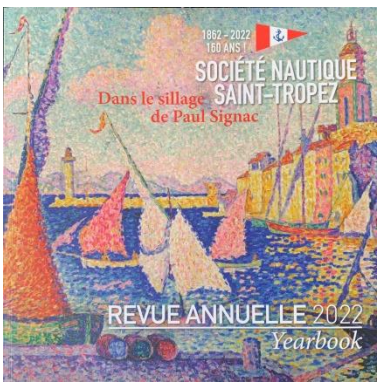

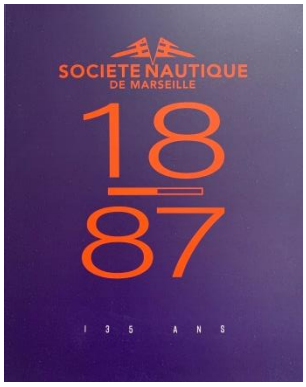

Echange de vues... Et de Revues

Deux Présidents novateurs et complices ***Une belle équipe Tropézienne***

De face, comme de dos.....

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

Florence ARTHAUD
Marraine de l'EDV

La REDACTION

Le souvenir de Florence est partout à la Nautique. Il reste présent, ravivé par les affiches de son challenge annuel, ses photos sur les tables du club house, à l'entrée du resto...

Sa vie entière est un roman.
Elle est la fille de Jacques qui possède une maison d'édition et publie déjà Moitessier (*La longue route*...) et Éric Tabarly (*Victoire en solitaire*...). Très jeune, elle navigue du côté d'Antibes. Elle est victime à dix-sept ans d'un grave accident automobile qui va la plonger dans le coma. Elle s'en relève après de longs mois, se rééduque, et pour terminer sa réadaptation, effectue sa première traversée de l'Atlantique à la voile, en 1974. Elle avait alors dix-huit ans !

Quatre années plus tard, elle prend part à sa première Route du Rhum, où elle se classe onzième. En 1986, elle se déroute pour tenter de porter assurance à Loïc Caradec et son catamaran retourné « Royale ». En vain, aucune trace du marin qui avait décidé d'arrêter après ce dernier Rhum... En 1990, elle s'attaque au record mythique de Bruno Peyron sur la traversée de l'Atlantique nord à la voile en solitaire et améliore la performance de près de deux jours ! La même année, à trente ans, elle remporte la quatrième Route du Rhum en rejoignant Pointe à Pitre sur Pierre Premier, malgré d'importants problèmes de santé qui lui imposèrent un moment de lever le pied !

En 1997, elle remporte la Trans-pacifique avec Bruno Peyron.
En 2004, elle participe à la transat en double Lorient-Saint-Barth avec Lionel Péan, puis en 2007, elle dispute en duo la Transat Jacques-Vabre sur un Class 40. Les difficultés à trouver un sponsor, du fait des budgets colossaux désormais engagés, l'incitent à jeter l'éponge et à interrompre les grandes courses océaniques.

En 1993 Florence met au monde Marie. Dans son livre publié en 2009 (*Un vent de liberté, préface de de Kersauson*), elle raconte ses amours avec divers navigateurs, ses jours difficiles, ses addictions et la défection de ses sponsors qui va anéantir tous ses nouveaux projets... Mais Florence continue de naviguer selon ses principes de liberté, sans attache ni contrainte. Dans ces conditions, elle chute de son propre bateau non loin du cap Corse, de nuit, en solitaire, avec miraculeusement une lampe frontale et un téléphone étanche en poche ! Recueillie en hypothermie par le CROSSMED quelques trois heures et demie après, elle est hélitreuillée vers de nouvelles aventures, après une rapide pause à l'hôpital de Bastia...

Florence participe alors à plusieurs associations, écrit, touche à la variété avec Pierre Bachelet et devient la marraine de notre Ecole de Voile créée en 2004. Elle disparait en mars 2015, dans un accident d'hélicoptère lors du tournage d'une émission en Argentine, après avoir écrit un dernier livre « *Cette nuit, la mer est noire* », qui sortira au salon, dix jours plus tard....

Le challenge d'hiver, organisé par plusieurs clubs marseillais, porte désormais son nom et se déroule chaque automne/hiver, en novembre (26 et 27 novembre cette année, à la Nautique).

PALMARES COMPLET DE FLORENCE :

2007 : 11e de la Transat Jacques-Vabre sur *Deep Blue* (Class40) avec Luc Poupon
2007 : 2e de la Route de l'équateur sur *Deep Blue* avec Luc Poupon et Alexia Barrier
2004 : 27e de la Transat AG2R sur *L'esprit d'équipe* avec Lionel Péan
2000 : 12e de la Transat AG2R sur *Fleury Michon* avec Philippe Poupon
1998 : 6e de la Transat AG2R sur *Guy Cotten - Chattawak* avec Jean Le Cam
1997 : 1re de la Transpacifique avec Bruno Peyron
1996 : 2e de la Transat AG2R sur *Guy Cotten - Chattawak* avec Jean Le Cam
1990 : 1re de la Route du Rhum sur *Pierre 1er*
1990 : 3e de la Twostar sur *Pierre 1er* avec Patrick Maurel
1988 : 7e de la Transat anglaise sur *Groupe Pierre 1er*.
1986 : 11e de la Route du Rhum sur *Énergie et Communication*
1982 : 20e de la Route du Rhum sur *Biotherm II*
1981 : 6e de la Twostar sur *Monsieur Meuble* avec François Boucher.
1979 : 5e de la transat en double Lorient Saint Barth sur Biotherm avec C. Hermann
1978 : 11e de la Route du Rhum sur *X.Périmental*

BENEVOLES...

La Rédaction

Que seraient les associations, sans leur cohorte de bénévoles ?
Ils sont 70 000 aux Restos du Cœur, 60 000 au Secours Catholique, 50 000 à la Croix Rouge Française...
Ils seraient près de 12 millions en France au sein de plus d'un million d'associations actives...
Ils sont (officiellement) près d'une centaine à la Nautique, ce qui semble évidemment dérisoire par rapport aux chiffres précédents, mais très satisfaisant par rapport au nombre de sociétaires du Club, sans compter les membres et supporters, qui participent pleinement à la bonne marche de la SNM.

C'est lors des grands évènements organisés par la Nautique, qu'on les aperçoit discrètement, à servir les petits déjeuners, à proposer un bol de soupe chaude aux régatiers terminant leur épreuve de nuit. Le reste du temps, ils travaillent dans l'ombre à emballer les cadeaux du Père-Noël, à déplacer chaises et tables pour les différents évènements, à transporter des marchandises diverses et variées.

Ils n'attendent aucun remerciement ni passe-droit en retour, ils sont les forces vives d'une association plus que centenaire où la passion, le partage, l'échange, sont les vecteurs immuables d'une tradition linéaire, malgré les coups de tabac et autres pandémies.

Au risque de faire rosir leur pudeur, qu'ils soient ici remerciés pour leur implication, permanente, durable, inconditionnelle. Ils sont l'âme de ce Club, sa continuité, son fil conducteur auprès de dirigeants de passage, avec lesquels ils renouvellent, chaque année, l'idéal recherché par l'objet social de nos statuts.

Il serait vain de tenter de les nommer tous ou d'en faire un cliché officiel. Il y a ceux qui sont de tous les coups, en milieu de nuit et à nouveau le matin pour servir les cafés du petit déjeuner. D'autres, encore très pris par une activité professionnelle

donnent au Club le meilleur de leur temps de loisir. Ils sont rarement groupés, lorsque les uns planchent au PC course, d'autres, les « Mouilleurs » par exemple, tentent d'immobiliser le bateau comité, dans la mer hachée d'un gros mistral. Ils mouillent effectivement une ancre, mais pas que !... Dans un même temps, un autre groupe improvise un atelier peinture pour refaire les couleurs des bouées, pendant qu'au contact de ces mêmes baudruches, les « pointeurs » montent et descendent dans la houle, pour officialiser le passage des régatiers. Tout ce petit monde s'active, dans un ballet organisé par les salariés du Club, rompus depuis des années à ce type d'organisation où chacun se côtoie et sait souvent à peu près tout faire.

Les dirigeants ne sont pas oubliés, ce sont également des bénévoles qui eux résident pratiquement à l'année au Pavillon flottant ! Ils y tiennent des rôles essentiels au titre de responsables de commission, Travaux, Animations, Administration du plan d'eau, Pôle Course, Voiliers de Tradition, Ecole de Voile.

Que tous en soient ici remerciés.

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

56ème SNIM :

ET EOLE NOUS ENVOYA PETOLE !

La rédaction trainait l'oreille sur les pontons :

Henri ESCOJODO, Président de la SNM :

56ème SNIM, cela a du sens dans un club qui fête cette année ses 135 ans, sur un Pavillon Flottant qui en a 125. La Nautique, c'est un ADN tourné vers la passion de la régate. Nous sommes fiers d'avoir une centaine de bateaux pour la première régate

exclusivement IRC de la saison. Avec une météo calme annoncée, nous allons tout faire pour que cette SNIM soit une belle fête et nous fasse oublier le contexte actuel. Tous passionnés de la mer, régatiers ou non, notre souhait est de transmettre aux jeunes cette passion qui nous anime. Je remercie nos sponsors toujours présents à nos côtés.... Nos bénévoles, la cohésion du Comité Directeur et la présence de Pierre SATHAL, Vice-Président et responsable des régates, sont autant d'atouts de notre engagement....

Chantal BENIGNI, responsable régates :

Temps fort de l'ouverture de la saison en Méditerranée pour l'IRC, la SNIM oscille entre valeurs sûres et nouveautés pour séduire des régatiers toujours plus nombreux, avec de nouvelles possibilités de parcours et la Grande Course tant attendue....

COURSE AU LARGE – 1er Quotidien en ligne :

Du sang neuf chez les arbitres !

Celle qui a "rappelé" les J70, c'est Béatrice Benoit, née Van Overstraeten, viseur sur le rond sud à la SNIM. Sa tribu du Club de La Pelle appartient au petit monde de l'arbitrage depuis plusieurs décennies. Un modèle familial. "On a commencé très tôt, dans les années 80 avec mon papa, qui était arbitre. Et on a embrayé, avec ma maman, ma sœur… Aujourd'hui, ma fille Apolline fait la Snim avec nous, elle commence à faire les formalités pour devenir arbitre. L'objectif de sa présence ? "La FFV et la Ligue ont envie de rajeunir les troupes, et du coup, avec le dispositif jeunes arbitres proposé aux jeunes de 14 à 18 ans, on invite des jeunes à venir nous aider dans le corps arbitral. On leur montre ce qu'est une régate de l'intérieur, on leur montre tous les postes à terre et sur l'eau, jauge, jury, comité de course…" Apolline (18 ans – régatière) est accompagnée de Johanne (14 ans – régatière en 420). La perspective des Jeux Olympiques 2024 est un excellent motivateur.

Henri ANTOINE, Monsieur météo sur la SNIM :

La phrase du jour, à l'heure du briefing :
« .... D'habitude, j'arrive à trouver du vent, mais cette année, je suis un peu maudit. Soyez à l'heure pour le départ à 11h, car il y aura un petit peu d'air relativement stable.... »

Texte UNCL :

...La SNIM 2022 sera sous le parrainage prestigieux de Pierre Quiroga qui est licencié à la Société Nautique depuis plus de 6 ans, et voue un attachement fort à Marseille et à son club. Mais depuis six mois, le palmarès de Pierre Quiroga s'est remarquablement étoffé en remportant la célébrissime Solitaire du Figaro. « *C'est une grande fierté* » reconnait-il volontiers. *« En tant que Méditerranéen, c'est encore plus fort* ». Seul Kito de Pavant, en 2002, y était parvenu auparavant. « *Ici on fait beaucoup d'IRC, on fait beaucoup de dériveur, je pense qu'en équipe de France beaucoup de régatiers sont des Méditerranéens* » une expérience qu'il a lui-même vécue en 470 au Pôle de Marseille « *mais en course en solitaire, on n'a pas cette culture-là, donc il y a eu beaucoup à apprendre, beaucoup de chemin à parcourir* ». Aujourd'hui, il s'estime « fier-parrain » de la SNIM. « *La Snim pour moi, c'est l'événement phare du bassin méditerranéen. Il y a le Spi Ouest France en Atlantique, et en Méditerranée on a la Snim. C'est une course de renom. C'est une épreuve que l'on doit remporter si l'on veut être un marin performant et reconnu sur le circuit IRC Méditerranée* »....

Pierre Quiroga :
Embarque avec les Minots

...Le parrain de la 56è édition ne se voyait pas rester à terre pendant toute la durée de la SNIM. Il a accepté l'invitation de l'équipage du A35 des *Minots de La Nautique*, envisageant son rôle comme celui d'un observateur, plus que celui d'un équipier de choc. Il est vrai que les performances de ce jeune équipage, dont la moyenne d'âge est aux alentours de 20 ans, permettent au récent vainqueur de la Solitaire du Figaro de prendre ce rôle sans pression ; en 2021, ils ont non seulement remporté leur catégorie au classement Méditerranée, mais également le Trophée des Trophées remis au vainqueur du Championnat de France des Equipages IRC, toutes catégories....

L'A35 des Minots, au contact avant de virer la bouée et de passer en tête....

CARTON PLEIN POUR LA SNIM

ADRENALINE ne perd pas le nord !

Maguelonne TURCAT, attachée de presse SNM

Sur le rond nord, “Super journée, avec un vent de sud-est stable de 7/9 nœuds“ explique Georges KORHEL qui a lancé deux manches. ADRENALINE était le bateau à battre **en IRC 2** en ce dernier jour de la 56e SNIM. Avec 6 manches remportées (+1 manche disqualifiée non retirable) sur 7 courses retenues, le Sydney 46 de Michel Gendron aura flirté avec le petit Chelem. Une victoire finale qui émeut son skipper. “La dernière fois que ça nous est arrivé sur la SNIM, c’était en 1981, sur NENU FARR, un quarter tonner…“ Quatre décennies plus tard, le sociétaire de la Nautique a de nouveau dominé de la tête et des épaules. “C’est une belle satisfaction“, explique celui qui a participé à sa première SNIM à 16 ans en 1976. “On a fait un gros travail sur le bateau, depuis un an, en cherchant à optimiser le poids. On est reparti à zéro

sur la carène, on a acheté un nouveau jeu de voiles et deux nouveaux spi en cherchant vraiment à s'améliorer sur des petits détails. On a un équipage qui navigue ensemble depuis quatre ans, avec à la tactique François PAILLOUX." Et comme les planètes sont définitivement alignées, cette SNIM s'est déroulée uniquement dans du petit temps… conditions de prédilection d'ADRENALINE.

En IRC 0/1, les Tropéziens d'*Arobas 2* arrachent la victoire finale lors de la dernière journée, en remportant les deux manches du jour, alors que *Chenapan 4* recule d'une place au classement général et termine second.

En IRC 3, la Société Nautique de Marseille a rêvé du triplé, ses régatiers terminent 2e, 3e et 4e.

Pour être complet sur le rond nord, Guy CLAEYS sur EXPRESSO, termine à la première place des duos, sans trembler, avec six victoires et deux deuxièmes places. La rade de Marseille n'a plus beaucoup de secrets pour le sociétaire belge de la SNST, souvent gagnant dans la cité phocéenne.

Conditions magiques en rade sud !

"Magique", s'enthousiasme Corinne Aubert, présidente du comité. *"Toute la journée, on a eu un vent sud/sud-ouest stable de 8 à 12 nœuds, ce qui nous a permis de lancer trois parcours banane pour les monotypes, et deux bananes et un côtier pour les IRC4."*

<u>En J70</u>,

L'équipage de SAGE ENGINEERS SEVY a trusté les accessits avec six victoires et trois deuxièmes places, terminant loin devant tout le monde. Néophytes sur le plan d'eau des futurs Jeux Olympiques, les hommes de l'ouest ont bien géré un terrain de jeu réputé compliqué. Le bateau basé à Rennes ira aussi à Miami, en 2023, pour défendre les couleurs de la France, à l'occasion du Championnat du Monde.

<u>En Grand Surprise</u>, l'ASAH Section Voile de Pierre FEYZEAU s'impose au général, après deux belles victoires lors de cette journée de clôture.

<u>En IRC4,</u> après avoir remporté la catégorie en 2018 et 2021, *Rostanbar 2* s'offre un triplé, devant *Godzilla 2* de Julien Boucard.

<u>Conclusion de Pierre SATHAL, Vice-Président et responsable de la Commission Sportive de la SNM</u>

« ...On est très heureux de retrouver la date de Pâques, après deux années perturbées par la crise sanitaire. On a eu un temps magnifique, nos comités ont lancé un maximum de courses et on a eu une météo formidable, durant ce long week-end. La chance que nous avons, c'est que nous fêtons aussi les 135 ans du Club, à l'occasion du retour de la SNIM sur nos dates fétiches.
Nous travaillons sur ce magnifique pavillon flottant, qui fête, lui, ses 125 ans, et est remarquablement entretenu. J'en profite aussi pour remercier nos équipes de permanents et de bénévoles, sans qui on ne pourrait pas organiser ces grandes régates. Leur implication est fondamentale. Je remercie aussi nos amis de l'Union Nautique Marseillaise, qui ont accueilli nos deux soirées des équipages.
Mais la SNIM ne pourrait pas exister sans la présence de nos partenaires : les collectivités locales, toujours avec nous, la Banque Populaire Méditerranée qui nous fait confiance depuis plusieurs années et EDF qui vient de nous rejoindre.“

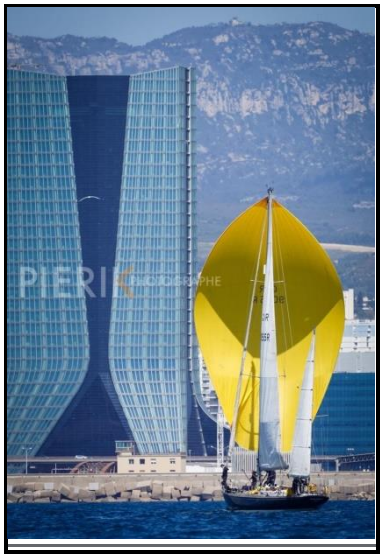

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

L'ASSEMBLEE GENERALE SNM 2022

Notre Assemblée Générale 2022 s'est déroulée le jeudi 28 avril, en présentiel et en distanciel, les votes par correspondance ayant été bouclés pour l'ouverture de l'AG, afin de laisser place aux votes électroniques, qui pouvaient statuer sur les résolutions, en plus de l'élection des cinq membres du CD à renouveler, des deux membres de la Commission Administrative et de trois Contrôleurs de gestion.
En plus des questions habituelles à l'ordre du jour, une quinzième résolution a été proposée concernant la création d'un fonds de dotation, adossé à notre association, pour aider à différents financements sur la base du mécénat. Des réunions préparatoires avaient été tenues pour une bonne information des sociétaires et notre conseil juridique Maître MEYNET a répondu en distanciel à toutes les dernières questions concernant ce projet.

Le quorum a été atteint, l'AG a pu débuter. Les présents à cette assemblée ont reçu notre super Revue Annuelle « Anniversaire 135 ans », qui a été fort appréciée.
176 votants
122 pour les mandats et résolutions
54 par correspondance

Les rapports, moral et financier (bilan 2021 et budget 2022, activité 2021) ont été présentés et les sociétaires ont pu intervenir sur les questions qui les intéressaient.

<u>Les cinq élus ou renouvelés au sein du CD sont, par ordre alphabétique :</u>

Mme Geneviève AUBOIROUX
Mr Jérôme CORTI
Mr Jean-Pierre COULET
Mr Bernard DAURELLE
Mr Jean François ISNARD DE MONTBY

<u>Les deux membres de la Commission Administrative élus sont :</u>

Mr Paul AYASSE
Mr Lionel GARITO

<u>Les 3 Contrôleurs de gestion élus sont :</u>

Mr Laurent CERVETTI
Mr Hervé LOPEZ
Mr Philippe MALEVAL

L'ensemble des résolutions a été approuvé entre **86% et 99%**

<u>RESOLUTION 15 :</u>

L'Assemblée Générale s'est prononcée à **64%** pour la création d'un fonds de dotation dont les dirigeants seront les trois membres du Bureau : Président, Secrétaire et Trésorier.

<u>Le nouveau Comité Directeur du 02 Mai, a nommé ensuite :</u>

BUREAU DIRECTEUR :

Henri ESCOJIDO : Président
Gilles CHAVANE : Vice-Président et Responsable Commission Administrative
Pierre SATHAL : Vice-Président
Jérôme CORTI : Secrétaire Général
François TEISSIER :Trésorier Général

RESPONSABLES DE COMMISSIONS :

Nicolas DAHER	Commission Travaux
Pierre SATHAL	Commission Sportive
Bernard DAURELLE Stéphane SOLLARI	Pôle course, en binôme
Geneviève AUBOIROUX JF ISNARD de MONTBY	Ecole de Voile, en binôme
Marc BEAUMONT	Commission Animation
Bernard CEAS	Commission Communication et Publications
Jean Pierre COULET	Pôle des Voiliers de Tradition
Jérôme CORTI	Commission Environnement, Ethique et perspectives

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

CA BOUGE AU CIM

“COMITE INTERNATIONAL DE LA MEDITERRANEE”
COMMUNIQUE DE PRESSE

Il s’est tenu le 21 avril 2022, dans les locaux du Yacht Club de Monaco, l’Assemblée Générale de l’Association « Comité International de la Méditerranée » suivant les statuts modifiés, qui doivent permettre de relancer l’activité dédiée au Yachts Classiques, avec une ambition et des moyens renouvelés.

Cette Assemblée Générale a permis de valider le Règlement de jauge CIM 2022-2025 proposé par la Commission de jauge, à l’issue de 26 réunions et de consultations d’architectes navals, de maitres voiliers, de responsables d’autres jauges classiques, et après interaction avec de nombreux propriétaires.

Les principaux ajustements qui entrent en vigueur concernent :

- une meilleure évaluation des surfaces de voile, avec la prise en compte pour les voiles d’avant avec recouvrement de deux mesures pour la plus grande voile de près ou largue (HLU et HLP)
- une augmentation de l’influence du Co, le coefficient d’authenticité, et une pondération plus importante du gréement dans l’évaluation de la conformité à l’origine
- l’ajustement de coefficients concernant les classes d’origine, les profils de carène, et les constantes servant au calcul du temps sur temps

La mise en application de ces nouvelles dispositions sera accompagnée par une présentation de ces modifications, qui sera largement diffusée, et un formulaire déclaratif à remplir par les armateurs. Des sessions zoom seront aussi organisées pour présenter, expliquer et justifier ces modifications.

Cette Assemblée Générale a aussi permis d’élire le nouveau Conseil d’Administration du CIM avec comme président Frédéric Berthoz, et les autres membres de ce CA, aux pouvoirs étendus, qui doit permettre de dynamiser les actions de l’association.

Le CA qui s'est ensuite réuni a procédé à la désignation de son bureau, qui se compose en plus de son président de deux Vice-Présidents : Francesco Foppiano et Andrés de Léon, d'un trésorier : Thierry Leret, et d'un Secrétaire Général : Renaud Godard.
Après définition des objectifs et orientations, le CA a initialisé la création des quatre Commissions permettant de structurer son activité : Commission Communication et relations – Commission Calendrier, Evénements et Sponsoring – Commission Sécurité et conditions de régate – Commission de Jauge.
Ces dispositions doivent permettre de lancer la saison 2022 des événements classiques avec une énergie et une ambition renouvelée !
Le CIM : Comité International de la Méditerranée du Yachting Classique ;

Créé en 1926 à Cannes, le CIM a connu une seconde jeunesse en 1999 quand il a été choisi pour porter le développement du Yachting classique à travers la création d'une jauge dédiée aux yachts classiques, et une promotion des événements associés. L'Assemblée Générale est constituée des responsables institutionnels des Yachts clubs fondateurs, des Fédérations, et des Associations de classe. Le nouveau Conseil d'Administration et ses 4 commissions, sont en revanche ouverts à tous les passionnés prêts à donner de leur énergie au développement du yachting classique.

François GABART « SVR-LAZARTIGUE » DANS LA TEMPETE… AVANT LE RHUM !

La Société Nautique de Marseille a reçu en cette fin mai, le trimaran innovant de François GABART faisant escale à Marseille et en Méditerranée, afin de rappeler l'engagement du skipper et de son sponsor pour la protection des océans.

Le nouveau sponsor prenant le relai de MACIF qui a soutenu longtemps François GABART, a permis la construction d'un bateau très pointu, qui s'est heurté, pour ses choix techniques originaux, à l'opposition de certains participants de la classe ULTIM dont notre sponsor la Banque Populaire a été le fondateur.

Tout le monde espère que cette difficulté sera résolue rapidement afin que le certificat de jauge soit obtenu et que « SVR-LAZARTIGUE » puisse être au départ de Saint Malo le 06 Novembre, avec les 137 autres équipages, pour nous procurer on l'espère, le même suspens que François GABART (MACIF) et Françis JOYON (IDEC SPORT), lors du final de la dernière transat vers Pointe à Pitre...

LA NAUTIQUE AUX COULEURS DE « SVR-LAZARTIGUE »

(COMMUNIQUE DE PRESSE) :

Du 17 au 22 Mai, le trimaran géant SVR LAZARTIGUE, skippé par François GABART, a fait escale à la Société Nautique de Marseille : le multicoque a entamé le 08 mai une grande tournée de Méditerranée pour aller à la rencontre des collaborateurs du groupe KRESK et du grand public. L'occasion à travers ces escales dans 5 pays (Portugal, Espagne, France, Italie, Tunisie) de faire découvrir le « bateau-volant » mais aussi de rappeler l'engagement du groupe en faveur de la protection de l'océan en mettant en lumière toutes les opérations déjà initiées en terme de développement durable.

Cette position environnementale rejoint très directement celle de la Société Nautique de Marseille, particulièrement active en matière de protection de l'environnement, comme en témoigne le Pavillon Bleu dont elle est titulaire et les nombreuses actions qu'elle initie ou auxquelles elle participe tout au long de l'année.

« Cette tournée est riche de sens. Elle a pour but de faire découvrir notre Trimaran SVR-LAZARTIGUE à nos collaborateurs dans ces différents pays méditerranéens. Ce bateau, c'est beaucoup de fierté, il porte haut les valeurs de nos marques et cette aventure avec François nous permet d'aller plus loin dans nos engagements environnementaux.
Ces étapes seront l'occasion d'échanger, de partager et d'expliquer notre démarche et nos actions ».

Didier TABARY, Président du groupe KRESK

« J'ai une grande affection pour Marseille. C'est une ville où j'ai passé une partie de ma vie étudiante. J'étais à l'école à Lyon (INSA, Institut National des Sciences Appliquées), mais pour faire de la voile, Marseille était évidemment le plus pratique. J'y ai donc pratiqué la voile olympique. J'ai passé beaucoup de bons moments et j'ai beaucoup d'amis ici. Je suis plus campagnard que citadin mais cette ville a une atmosphère très particulière. Cette tournée de la Méditerranée est une belle occasion de faire découvrir un joli plan d'eau au trimaran SVR-LAZARTIGUE. Les convoyages et les différentes navigations me permettront de la connaître encore un peu plus en vue de la Route du Rhum. Surtout je suis ravi et impatient d'aller à la rencontre des différentes équipes de groupe KRESK et leur faire découvrir ce trimaran SVR-LAZARTIGUE ».

François GABART, Skipper.

<u>GRANDES LIGNES DU PROGRAMME A LA SNM :</u>

Mardi 17 :	Arrivée du trimaran, en bout de panne 4, en provenance de Barcelone
Mercredi 18 :	Journée médias avec le trimaran et son skipper
Jeudi 19 :	Collecte des déchets sur la digue du MUCEM
Vendredi 20 :	Journée médias avec le trimaran et son skipper
Sam 21 et Dim 22 :	Navigation RP

Renaud MUSELIER accueille François GABART

SVR-LAZARTIGUE sous la Bonne-Mère

Le Bel Oiseau entre tout juste entre les pannes 3 et 4

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

FOURNISSEUR OFFICIEL
D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

PARIS 2024 | PARIS 2024

NOTRE PARTENAIRE EDF NOUS INDIQUE POUR 2022 LE RECRUTEMENT DE PLUS DE 800 SALARIES EN REGION PACA

« DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGES POUR CONSTRUIRE UN AVENIR ENERGETIQUE NEUTRE EN CO2 »

Postulez sur :
https://www.edf.fr/edf-recrute
Communiqué de presse complet sur notre site :
https://www.lanautique.com

Prochaine parution de la NEWSLETTER en Septembre.
Bonne navigation estivale à tous

Les photos et projets d'articles, peuvent être envoyés au secrétariat
Au plus tard le 30 Août, merci d'avance aux deux clubs SNM et YMCM

Merci à tous

Bernard CEAS